

Analyse de l'évolution du chômage partiel en France à l'heure du Covid19

Mise à jour des données publiées le 12 mai 2020

Avant propos :

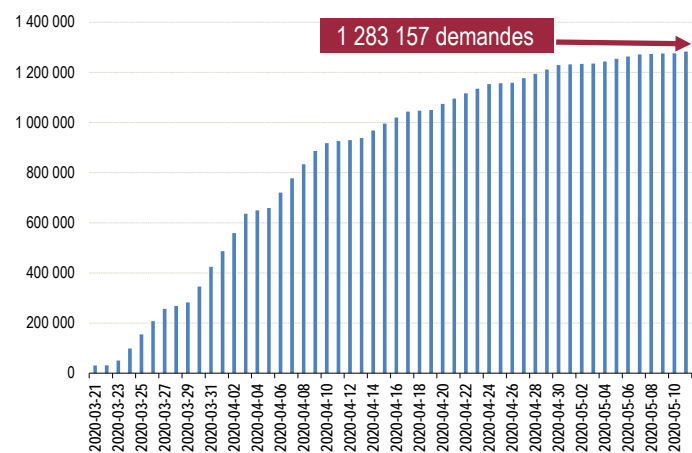
- Cette étude reprend et analyse les données hebdomadaires de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques).
- Elle propose une analyse statique par secteur, et par région, ainsi qu'une analyse dynamique sur les 6 dernières semaines de données.
- Elle a vocation à être actualisée semaine après semaine.

Au 11 mai 2020, selon la DARES, 12,4 millions de salariés sont en chômage partiel

Σ 12,4 millions de salariés en chômage partiel au 11 mai 2020 (+2,5% par rapport à la semaine précédente)

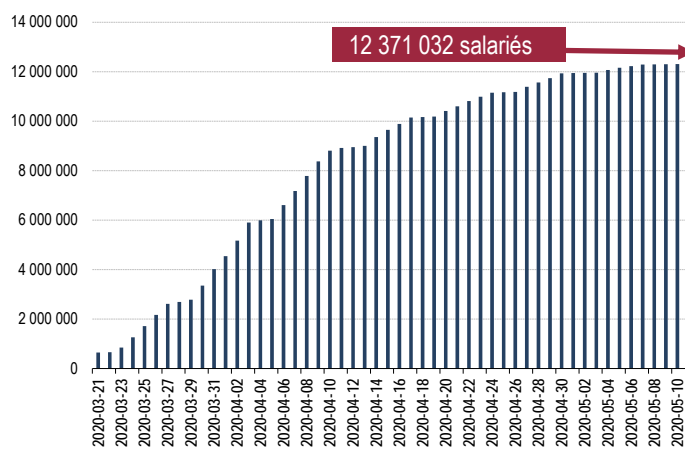
- Au 11 mai 2020, 1,28 million de demandes ont été effectuées (+39 447 demandes ; +3,7%). La moyenne des effectifs de chaque demande est toujours de 10 salariés.
- Les demandes représentent 5,31 milliards d'heures chômées demandées. C'est en moyenne 430 heures chômées demandées par salarié (soit un peu plus de 12 semaines à 35 heures hebdomadaires).

Nombre de demandes déposées :
cumul au 11/05



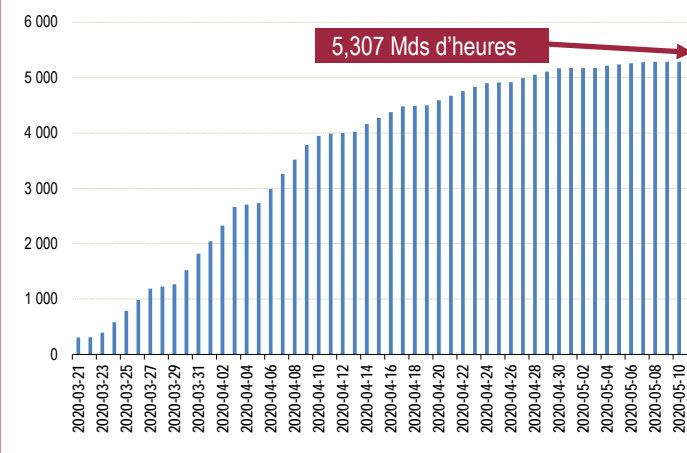
Source: DARES

Nombre de salariés concernés : cumul au 11/05



Source: DARES

Volumes d'heures demandées : cumul au 11/05
(en millions d'heures)



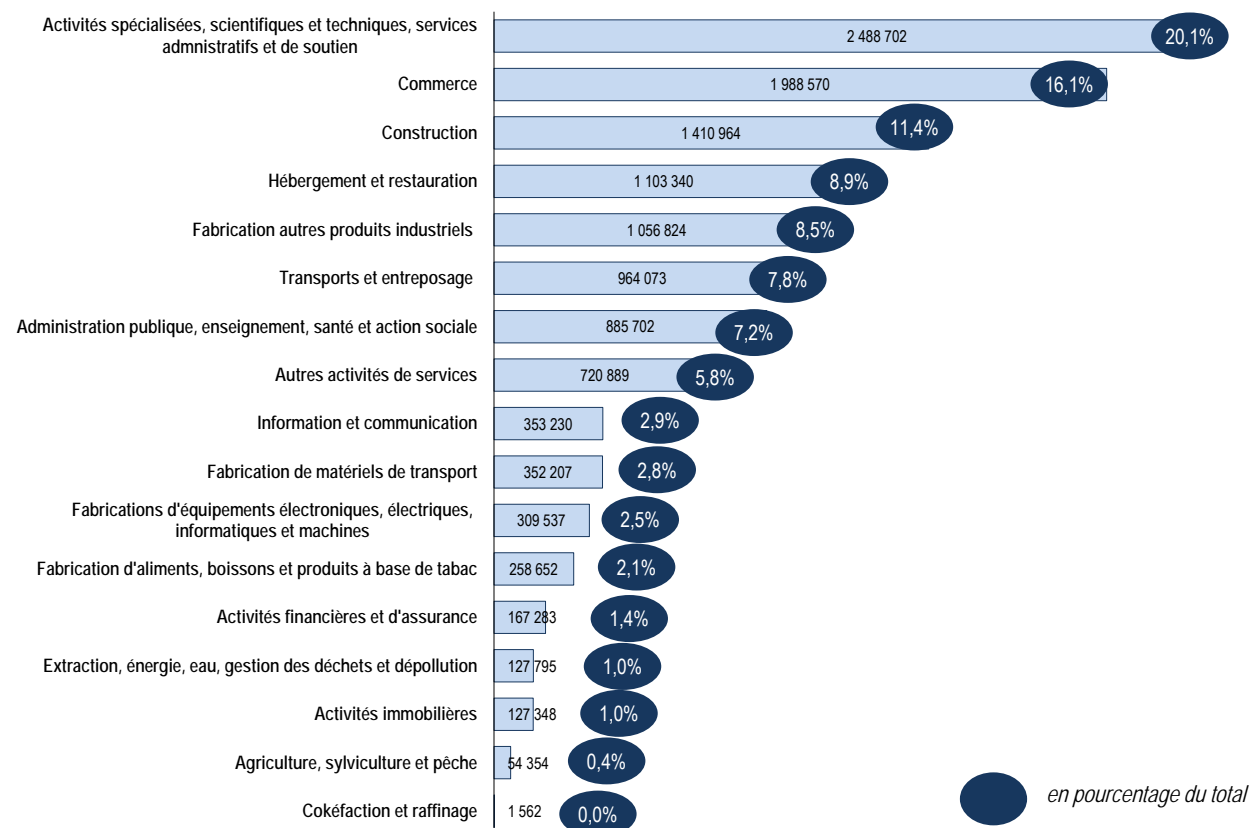
Source: DARES

La répartition des salariés concernés par secteur reste quasiment inchangée

Σ Les 4 premiers secteurs les plus impactés (Activités spécialisées, scientifiques et techniques, Services administratifs et de soutien, Commerce, Construction, Hébergement et restauration) concentrent 63% des demandes et près de 60% des effectifs totaux.

- Entre le 4 et le 11 mai, les secteurs où les effectifs progressent le plus sont les Activités financières et d'assurance (+8,9%), Fabrication d'équipements électroniques, électriques et informatiques (+5,4%), les autres activités de services (+3,4%), Fabrication d'aliments, boissons et Tabac (+3,2%) et l'Agriculture, sylviculture et pêche (+3,1%).
- A noter que les effectifs en chômage partiel qui avaient reculé la semaine dernière dans le secteur Hébergement et restauration sont repartis à la hausse (+2,1%).

Effectifs au chômage partiel, par secteur, le 11/05/2020



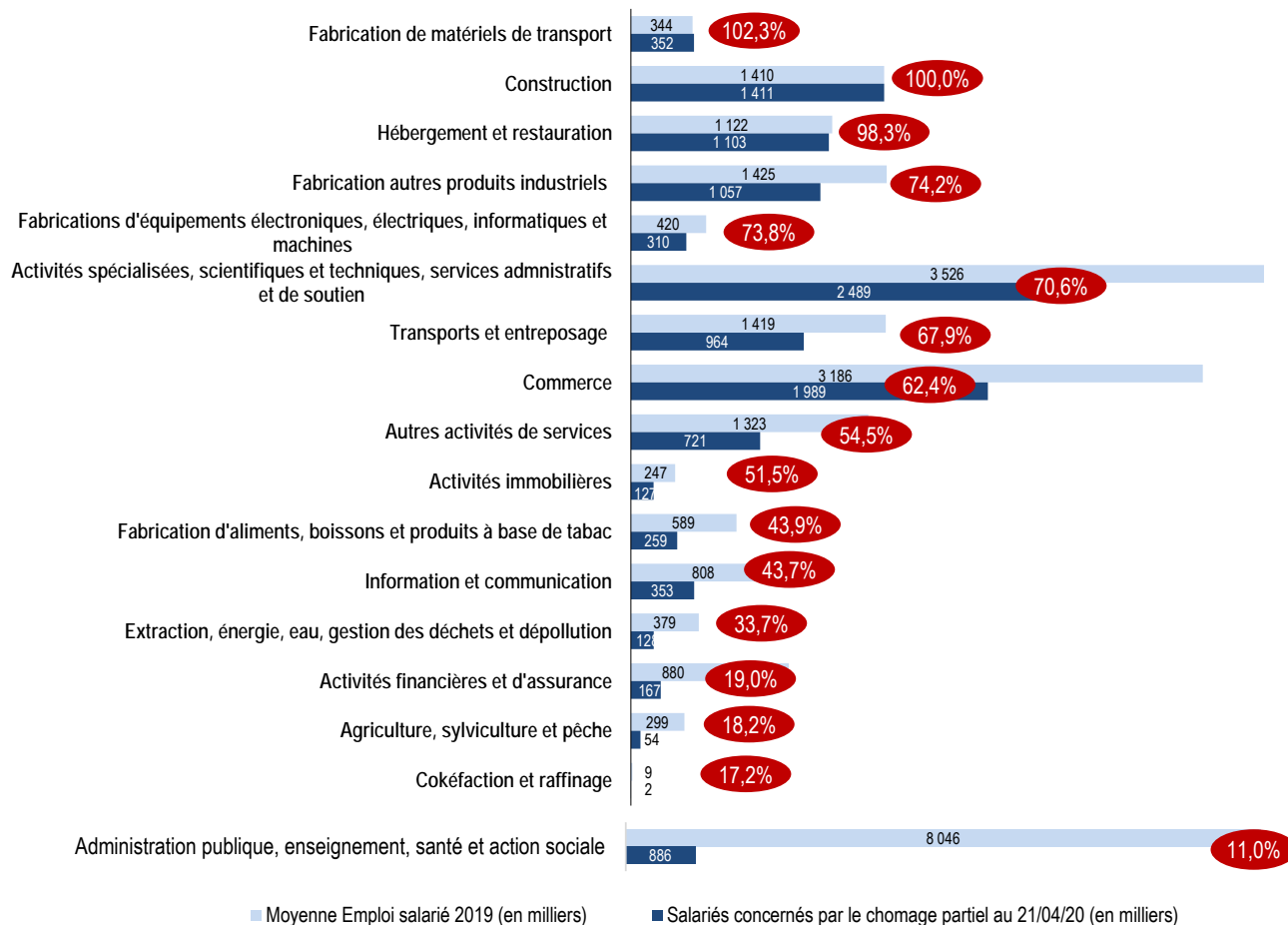
Source : DARES

Cela représente désormais 48,6% des effectifs salariés français de 2019

Σ Au 11 mai, le chômage partiel représente 48,6% des effectifs de 2019, en augmentation de 1,1 point sur une semaine

- En moyenne en 2019, ce sont 25,434 millions de salariés en France.
- Les secteurs les plus touchés sont la Fabrication de matériels de transport où le nombre de salariés concernés par le chômage partiel représentent 102,3% des effectifs salariés 2019, la Construction (100,0%), l'Hébergement et Restauration (98,3%),
- Concernant le secteur Administration publique, enseignement, santé et action sociale qui est le plus important en effectif salariés, les demandes représentent 11,0% de l'effectif 2019

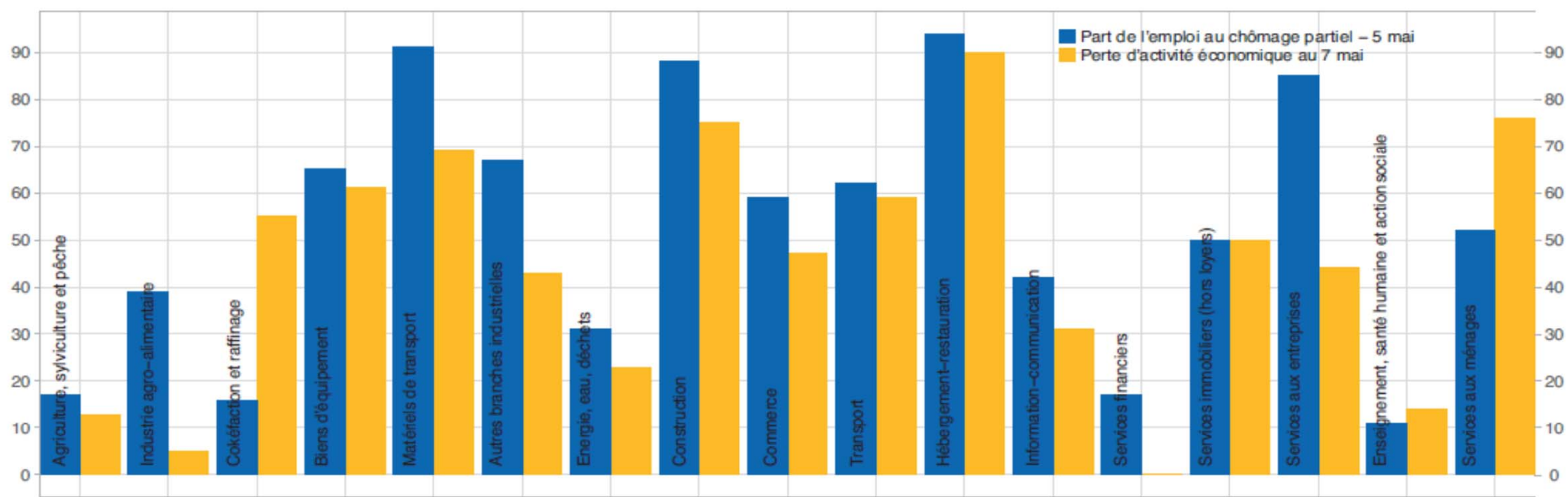
Part de salariés concernés par le chômage partiel par secteur au 11/05



Des demandes d'activité partielle plus importantes que la perte d'activité dans de nombreux secteurs

2 - Part demandée de l'emploi salarié en activité partielle et perte d'activité économique par branches

en %



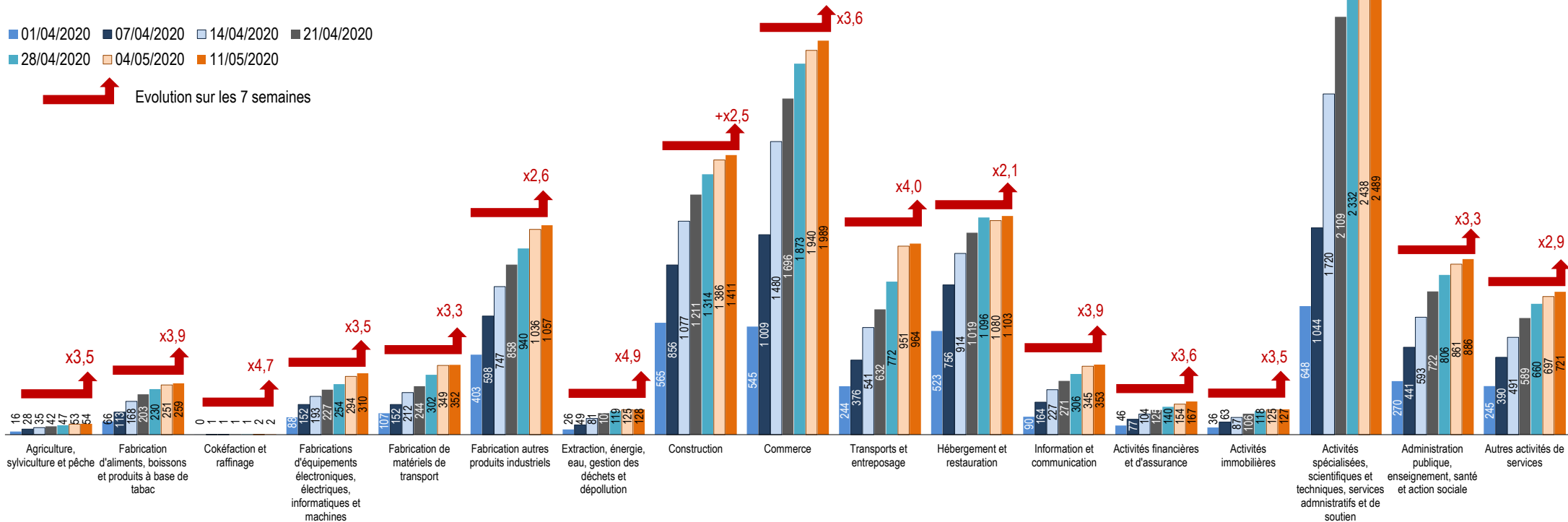
Lecture : au 5 mai, les demandes d'activité partielle ont représenté 96 % de l'emploi salarié de la branche hébergement-restauration. La perte d'activité économique de cette branche estimée au 7 mai est de l'ordre de 90 %.

Sources : Dares pour l'activité partielle au 5 mai ; Insee, estimations d'emploi pour l'emploi salarié fin 2019, Point de conjoncture 7 mai, calculs Insee

Evolution cumulée des effectifs concernés par le chômage partiel par secteur

Σ Sur les 7 dernières semaines, les effectifs concernés ont été multipliés par 3,2

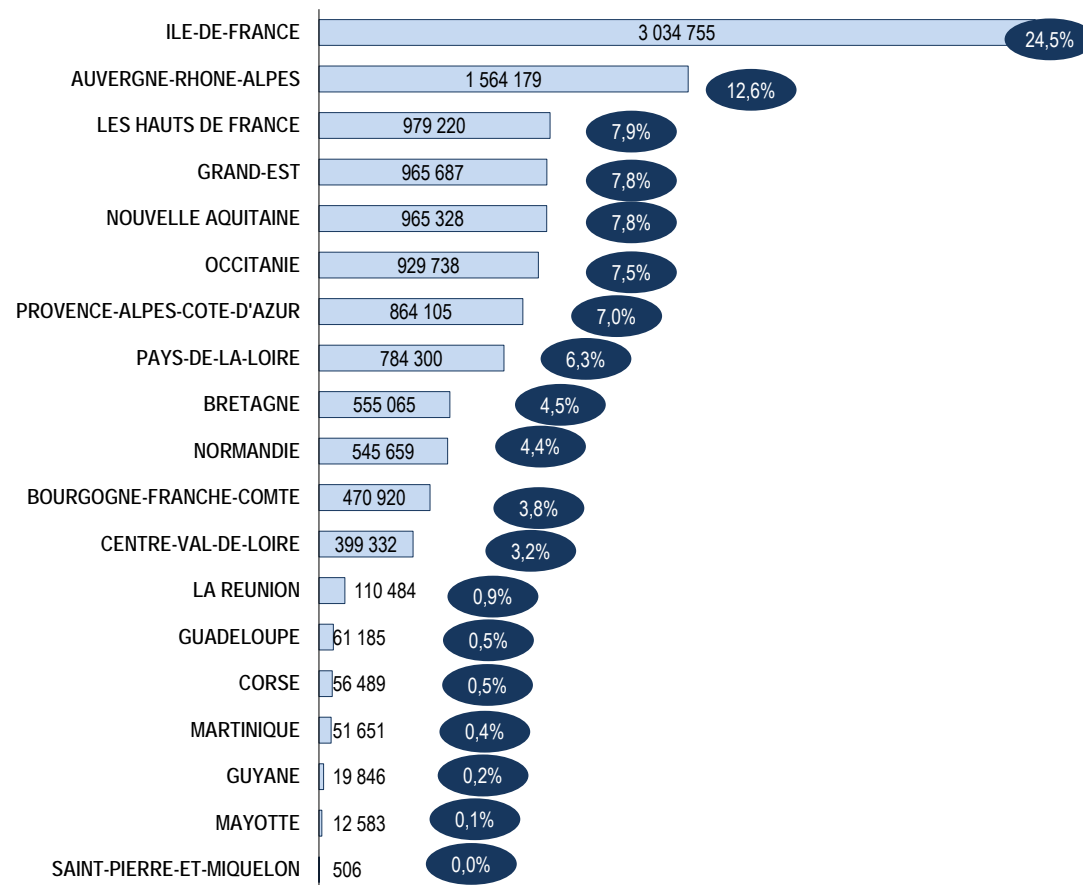
Evolution cumulée du nombre de salariés concernés par le chômage partiel par secteur



4 régions concentrent plus de la moitié des effectifs en chômage partiel

- L'Île de France reste la région qui compte le plus de demandes d'activité partielle (209% des demandes nationales) qui représentent plus de 3,0 millions de salariés concernés (24,5% des effectifs nationaux).
- L'Auvergne-Rhône-Alpes représente 12,8% des demandes pour 12,6% des effectifs concernés.
- Les Hauts de France représentent 6,8% des demandes pour 7,9% des effectifs concernés.
- La Nouvelle Aquitaine représente 9,0% des demandes et le Grand Est, 7,4% des demandes pour 7,8% des effectifs concernés.
- A noter qu'entre le 4 et le 11 mai, les régions où les effectifs progressent le plus sont : Mayotte (+6,0%), la Guyane (+4,2%), la Bretagne (+3,2%), et l'Île de France (+2,8%).

Effectifs au chômage partiel par région au 11/05/2020



Evolution cumulée des effectifs concernés par le chômage partiel par région

Σ Sur les 7 dernières semaines, les effectifs concernés ont été multipliés par 3,2.

